ELECTION JUDICIAIRE

Election reportée

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 3157 Election d'une juge assesseure avocate ou d'un juge assesseur avocat à la Chambre de surveillance de la Cour de Justice (entrée en fonction immédiate)

Les candidatures doivent être accompagnées :

- d'un curriculum vitae (art. 107, al. 1 LRGC) ;
- une déclaration relative à l'article 24, al. 4 LEDP.

Les candidates ou les candidats au pouvoir judiciaire, <u>non membres de ce pouvoir</u>, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une copie d'une pièce d'identité suisse
- b) une attestation de résidence avec droits civiques (délivrée par l'OCPM ou la commune de résidence) ou une copie de la dernière carte de vote ;
- c) une copie du brevet d'avocat ;
- d) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- e) une attestation de l'office des poursuites ;
- f) une attestation de l'office des faillites ;
- g) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 3 décembre 2025 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des 11 et 12 décembre 2025.

Le sautier : Laurent Koelliker

Publication dans la Feuille d'avis officielle du 18 novembre 2025

Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature et Commission judiciaire interpartis

INSCRIPTION

Nom, prénom :	
Date de naissance :	Parti politique :
Profession:	Tél. portable:
Tél. prof. :	Tél. privé :
Signature :	E-mail :